

Réponse de Rémi Branco

Je souhaite au préalable partager avec vous quelques convictions sur le rôle de l'Education nationale. Elle a autant en charge l'enseignement des connaissances et savoirs indispensables à tous les enfants de notre pays, que la formation de citoyens éclairés, en capacité de participer pleinement à la vie en société. Ainsi, il s'agit tout autant d'un des services publics essentiels que d'un pilier de notre République.

Comme service public, nous devons garantir son accessibilité au sens large (gratuité, présence sur l'ensemble du territoire, mais aussi dans la diversité de ses formations et de ses options), sa qualité partout et pour tous, son adéquation à la réalité du territoire sur lequel il se déploie, la protection de ceux qui le font vivre, l'écoute de ses usagers.

Comme pilier de la République, nous devons garantir à chacun un enseignement basé sur la raison, l'ouverture d'esprit, le respect de tous et de chacun, les valeurs de la République, la compréhension de notre société et de notre démocratie.

L'école est pour moi au cœur de notre projet de société.

Sur le principe de renforcer le statut des représentants des parents, j'y suis favorable.

Je plaide plus globalement pour une pleine reconnaissance du bénévolat, pas un statut et des moyens associés. Je partage pleinement la définition que lui a donné le Conseil économique et social, lors d'un avis adopté les 13 et 14 juin 1989, et pour lequel le bénévole est celui qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial. Je porterai donc à l'Assemblée nationale le combat pour un statut du bénévole, et le débat parlementaire sera l'occasion d'écouter les acteurs du dans les domaines du sport, la culture et les loisirs, l'action sociale, la santé et l'humanitaire, la défense des droits, et bien évidemment l'éducation, la formation et l'insertion... pour permettre à chacun de s'engager individuellement et volontairement. Un congé de bénévole, fractionnable, pourra notamment permettre aux représentants des parents d'élèves de s'engager dans les instances de représentation, mais aussi de prendre le temps de rendre compte et d'échanger avec l'ensemble des parents.

Mais la question de la représentation du rôle des parents ne peut pas être qu'une question individuelle. C'est une question de société, qui mérite une attention particulière et des temps dédiés par l'ensemble de la société. Ainsi, je souhaite que chaque année, lors d'une journée unique, l'ensemble des établissements scolaires ouvrent leur porte, avec l'ensemble de la communauté éducative, aux parents et aux enfants, pour partager les projets d'établissements, valoriser l'action pédagogique des enseignants, partager ensemble et avec les enfants un temps apaisé sur notre République et ses valeurs et remettre l'établissement scolaire au cœur de son tissu social. Une telle journée devra être organisée en associant les représentants des parents d'élèves.

Sur le principe d'écouter les souhaits d'orientation des élèves, j'y suis favorable.

Comme j'ai plus l'écrite, l'Education nationale est un service public, qui doit permettre le libre choix, éclairé, de l'orientation finale de l'enfant et de sa famille. Cela implique aussi de pouvoir se tromper, d'essayer, de faire marche-arrière... Mais le service public doit garantir l'accès réel à ce libre choix, et la capacité de réussite de l'élève. Cela passe à mon sens par un déploiement suffisant de moyens pour garantir un accès à toutes les options, dans une proximité géographique qui permettent à chaque lycéen de poursuivre le cursus désiré tout en limitant son temps de transport pour rentrer chez lui chaque jour.

Peut-être que certaines options nécessiteront, en raison de leur choix par un faible nombre d'élèves et de la nécessité de les travailler dans un cadre collectif, que le lycéen doit faire le choix de l'internat. Cela peut aussi être un choix de la famille dans son projet pédagogique. Il me paraît indispensable de garantir à ces élèves qui le souhaitent une accessibilité (financière, logistique...) à ces établissements.

Vous le soulignez à juste titre, la question de l'orientation est centrale dans le parcours des élèves. Je suis là aussi favorable à un service public national de l'orientation, articulé avec la réalité des territoires. Je crois à la complémentarité des acteurs publics (Etat, région, département...) sans que cela ne nuise à la qualité du conseil apporté. L'essentiel est que chaque élève ait accès régulièrement et à proximité à des professionnels de l'orientation, qui connaissent aussi bien les problématiques de parcours dans l'emploi, les possibilités de chaque filière au niveau national comme international, mais aussi bien entendu au niveau local.

A cette intelligence du collectif, il a été préféré un dispositif opaque et déficient pour choisir l'orientation de nos lycéens. Je suis pour la suppression de parcourseup. Nos lycéens ont besoin de clarté, qui passe selon moi par un cadre national des diplômes, une transparence dans les modalités d'affectation, et ce au moins 3 ans avant, pour garantir que les élèves avec un projet cohérent puissent avoir de la visibilité sur le dispositif post bac.

Sur les principes des heures des enseignants remplaçants, de la politique d'inclusion et des effectifs, j'essaie d'avoir une vision systémique et globale du sujet et de vous apporter une réponse complète sur ces sujets.

Comme je l'écrivais en introduction, l'Education nationale est un service public. Ainsi nous devons garantir son accessibilité réelle pour tous. Cette priorité est pour moi centrale.

En quelques années, nous sommes passés des menaces de fermetures de classes faute d'effectifs d'élèves, à des fermetures forcées faute d'enseignants. Que s'est-il passé ?

Nous ne pouvons d'abord pas passer sous silence la dévalorisation du rôle des enseignants, qui sont désormais moins nombreux à postuler que le nombre de postes ouverts, pourtant déjà insuffisant !

Ils sont, comme les élèves et les parents au cœur du projet de l'Education nationale.

*Je plaide donc pour une revalorisation salariale urgente pour les enseignants, et à la défense systématique de leur rôle. Puisque nous parlons d'un service public essentiel, nous devons garantir à chacun de ses agents le respect de son rôle, tout autant qu'il doit une relation ouverte et transparente à l'utilisateur du service public. Leur rôle évoluant, nous devons leur garantir un accès régulier tout au long de leur carrière à des formations de **qualité, tant pour parfaire et adapter leurs connaissances et compétences, que pour leur permettre de développer leur parcours professionnel.***

C'est à cette condition que nous pourrions recruter les meilleurs enseignants, avec plus de postes ouverts, y compris pour les remplaçants qui sont indispensables pour garantir le bon fonctionnement de l'Ecole.

La question de l'accessibilité pour tous nécessite aussi des moyens pour garantir aux élèves un accès égal à un enseignement de qualité. Je plaide pour la création d'un métier et d'une filière spécialisée, pour accompagner au plus près les élèves en situation de handicap.

Comme employeur ou comme accompagnateur de ces agents, le département peut jouer un rôle pivot pour adapter les besoins des familles à la réalité du territoire : je pense notamment à l'articulation avec les transports, les dispositifs d'aides sociales départementaux...

J'ajoute à ces sujets de l'accueil des élèves la question de l'accueil périscolaire, filière mérite d'être revalorisée, par un soutien à l'action de nos collectivités.

Enfin, sur la question des effectifs par classe, je suis favorable sur le principe à leur diminution. *Cependant il me paraît indispensable, tant que les effectifs sont contraints et en cohérence avec l'ensemble des propos développés dans ma réponse, de mettre en priorité l'ouverture d'écoles dans les zones rurales, l'accès à l'ensemble des options pour l'ensemble des lycéens, et le dédoublement des classes pour les premières années de la scolarité, si importantes dans la confiance des élèves en eux-mêmes et pour leur réussite future.*

Pour conclure, j'aimerais vous détailler quelques éléments de mes priorités qui trouvent un écho particulier en réponse à vos questions.

- *D'abord, je veux faire des 1000 premiers jours de l'enfant une priorité nationale, tant ils sont décisifs dans leur parcours de vie.*
- *Je souhaite aussi lutter contre le fléau du harcèlement scolaire, à un âge où la relation aux autres et à son image est cruciale, qui peut mener à des drames humains.*
- *Je souhaite attribuer à chaque jeune de 19 ans un capital de départ de 10 000 euros mobilisable pour l'accompagner dans ses projets : prolongement d'études, expérience à l'étranger, création d'une entreprise...*